



Sortie du double album  
**TRIBUNAL ANIMAL Acte II**  
Le 15 novembre 2013

TRIBUNAL ANIMAL est plus qu'un groupe musical, c'est un collectif qui a pour objet de prôner un rapport homme-animal radicalement différent de celui que les sociétés occidentales imposent aux individus que nous sommes. En dénonçant les conditions dramatiques dans lesquelles la plupart des animaux sont élevés pour être mangés. En prônant donc le végétarisme, le végétalisme et mieux encore le véganisme. En dénonçant l'expérimentation animale, les industries vestimentaires (cuir, fourrure, etc...), les divertissements spécistes (chasse, cirques, zoos...) et d'une façon générale toute activité qui génère des souffrances ou qui considère les animaux comme des marchandises.

TRIBUNAL ANIMAL a sorti son 1er album en 2004. Après plusieurs collaborations artistiques, le groupe a ensuite participé à la musique du film A.L.F. de Jérôme LESCURE (2012). Son dernier album est TRIBUNAL ANIMAL Acte II (2013). Dans chaque album, les chansons sont en français ou en anglais, et parfois bilingues.

**TRIBUNAL ANIMAL Acte II**

Double Album - 2ème CD du groupe

Paroles et Musiques de Tribunal Animal

CD N°1 : 10 chansons en français et en anglais - durée 50'00"

CD N°2 : "Le Procès" conte musical en français - durée 24'50"

Digipack triple avec 1 livret de 40 pages

**Extraits, infos complémentaires et vente sur : <http://www.tribunal-animal.com>**

Contact : [triban@tribunal-animal.com](mailto:triban@tribunal-animal.com)



[www.tribunal-animal.com](http://www.tribunal-animal.com)